PRB MORTIER D'IMPERMEABILISATION



MICRO MORTIER D'IMPERMÉABILISATION EN COUCHE MINCE POUR PAROIS ENTERRÉES ET PISCINES



EN 998-1 Type GP classe IV

S'utilise aussi bien en intérieur qu'en extérieur de locaux.

Fait prise et agit par cristallisation : imperméabilise en pression et en contre-pression.

S'applique de façon manuelle et de façon mécanique, directement sur la maçonnerie.

Peut être recouvert ou rester nu.

Très bonne adhérence et résistance aux chocs après durcissement.

Gris clair.

DOMAINE D'EMPLOI

MURS EXTÉRIEURS ENTERRÉS ET INTÉRIEURS

USAGE

- Produit destiné à traiter les parois enterrées des bâtiments afin d'éviter le passage et les remontées d'eau.
- Murs de fondations, sous-sols, caves, fosses d'ascenseur, garages, locaux techniques, murs de descente de garage, chaufferie…
- Piscines privatives, bassins en béton.
- Dallage sur terre-plein.
- Coupures de capillarité.
- Cuvelage sur support béton.
- Autres usages : consulter le service technique.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- DTU 20.1 Norme XP 10-202
- DTU 14.1 NF P 11-221

SUPPORTS ADMISSIBLES

- Bétons banchés (DTU 23.1).
- Maçonneries de parpaings en parois enterrées (DTU 20.1) montées à joints traditionnels ou minces, destinées à être enduites.
- Sous-enduits ciments pour bâti neuf ou ancien (DTU 26.1).

SUPPORTS INTERDITS

- Tous supports à base de Gypse (Plâtre).
- Peintures, R.P.E.
- Bois en direct.
- Supports anciens et peu résistants.
- Murs et sols instables ou à risque de fissuration.

Ne pas employer :

- Sur murs en élévation de façades (en remplacement d'un enduit d'imperméabilisation monocouche ou traditionnel).
- En ragréage ou en dressage de murs.
- En remplacement d'une étanchéité de toitures-terrasses.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- Toutes peintures intérieures et extérieures non saponifiables.
- Revêtements Plastiques Epais appliqués conformément au DTU 59.2 et à la norme NFT 30-700.
- Enduit hydraulique monocouche ou de parement ou enduit ciment
- Carrelage collé avec les mortiers colles C2/C2S PRB ou avec PRB•COLJOINT EPOXY.

CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre + 5° C et + 35° C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de dégel, chauds ou en plein soleil, trempés ou sous pluie battante et par vent fort.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMPOSITION

- Liants hydrauliques.
- Fillers, sables de quartz.
- Agents de rétention d'eau, régulateurs de prise.
- Hydrofuge de masse.

PRODUITS

POUDRE :

– Granulométrie maxi (mm) :	1

PÂTE :

– Densité T/m^3 :	1.85 ± 0.1
– pH (alcalin) :	12.5 (±0,5)

PERFORMANCE DE L'ENDUIT A L'ÉTAT DURCI :

– Densité T/m^3 :	1.6 à 1,7
– Résistance en flexion :	4,5 à 7,5 Mpa
– Résistance en compression :	≥ 20 Mpa
– Passage d'eau sous pression de 0,5 Mpa :	Néant
– Passage d'eau en contre-pression de 0,5 Mpa :	Néant
– Réaction au feu :	M0

PERFORMANCE DU MICRO MORTIER SELON EN 998-1.
MORTIER D'ENDUIT D'USAGE COURANT GP DE CATÉGORIE CS IV :

– Résistance en compression :	≥ 6 N/mm² CS IV
– Perméabilité à la vapeur d'eau (coef) :	μ ≤ 35 (valeur tabulée)
– Conductivité thermique (μ 10 sec) :	0.76 W/mK (valeur tabulée)
– Adhérence/Rupture :	≥ 0.5 N/mm² A ou B ou C
– Absorption d'eau W2 :	≤ 2 g/dm² mn 0,5
– Réaction au feu (incombustible) :	A1
– Durabilité :	PND

● MISE EN ŒUVRE

– Taux de gâchage (%) :	26 à 28
– Durée de malaxage (minutes) :	2 à 3
– Durée de vie de la gâchée (mn) :	60 maxi
– Délai hors d'eau (heures) :	2 à 6
– Délai entre passes (heures) :	6 à 24
– Epaisseur maxi par couche (mm) :	2
– Epaisseurs maxi en œuvre (mm) :	3

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais de laboratoire ou de chantiers. Les conditions de mise en œuvre, le type et l'usure du matériel utilisé, peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

● PRÉPARATION DES SUPPORTS

– Les supports seront propres (exempt d'huile de décoffrage), dépoussiérés, stables, regarnis préalablement lorsque des éclats ou épaufrures importants sont détectés.
– Les joints d'éléments maçonnés (parpaings etc) seront correctement remplis et arasés.
– Humidifier correctement les supports et attendre que les surfaces soient ressuyées avant d'appliquer le mortier d'imperméabilisation.

● PRÉPARATION DU MORTIER

– Afin d'obtenir un mélange homogène, il est préférable de le mélanger au malaxeur électrique à vitesse lente jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène sans grumeaux à la consistance désirée.
– 6,5 à 7,1 litres d'eau propre par sac de 25 kg.

● RÉGLAGE DU MATÉRIEL DE PROJECTION

Pompe à mortier

– Pression de réglage à l'eau (bars) :	8 à 10
– Pression de fonctionnement pâte (bars) :	8 à 10
– Buses de projection (Ø mini) :	10 Appliquer à la machine et resserrer à la taloche inox.

● APPLICATION

Manuelle

– Appliquer une première couche à raison de 1,5 à 2,5 kg/m² avec une brosse ou une taloche inox en couvrant parfaitement le support.
– Laisser sécher de 6 à 24 heures.
– Appliquer la seconde couche à raison de 1 à 2 kg/m² en croisant toujours par rapport à la première couche et, après avoir légèrement humidifié cette dernière.

Imperméabilisation sous carrelage (piscine, dallage)

– Utiliser le PRB MORTIER D'IMPERMÉABILISATION en 2 couches croisées, à consistance adaptée pour le lissage avec la taloche inox.
– Réaliser la première couche armée par entoilage sur toute la surface avec le Treillis d'armature de vere PRB en maille 4 x 4.

● DÉLAI DE RECOUVREMENT ET DE REMBLAIEMENT

– Recouvrement par enduit mortier :	≤ 72 h.
– Carrelages :	≥ 7 jours
– Peintures, RPE (DTU 59.1 et 59.2) :	> 15 jours
– Remblaiement :	≥ 7 jours

● PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

– Contient du ciment et/ou de la chaux.
– Se reporter à l'étiquette réglementaire de l'emballage.
– Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.



CONSOMMATION

La consommation varie selon :
– Le support (nature, planéité, rugosité).
Nota : l'épaisseur minimum en tous points doit être de 3 mm minimum pour assurer une bonne résistance au passage de l'eau.
– Première couche de 1 à 2 mm à raison de 1,5 à 2,5 kg/m².
– Deuxième couche de 1 à 2 mm à raison de 1,5 à 2,5 kg/m².

CONSERVATION

Période et conditions de stockage (2003/53/CE)
12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes :
Sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.

CONDITIONNEMENT

– Sac papier de 25 kg en 3 plis (2 plis kraft + 1 film PE).
– Palette de 1,2 T soit 48 sacs de 25 kg sous gaine thermo rétractable.
– Marquage : résumé du mode d'emploi, date et heure de fabrication, numéro de lot.



